

Association de sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy et ses environs

ASICB&E

Nouvelles de l'association au 31 janvier 2021



Cher.e.s Collésien.ne.s, cher.e.s Bossiotes

Les contraintes sanitaires nous ont empêchés, depuis une dizaine de mois, de tenir l'assemblée générale de l'association, à la fois pour clore les exercices 2019 et 2020, pour faire un bilan du travail réalisé, des objectifs atteints ou des actions encore en cours et lister les défis auxquels nous devons faire face en 2021.

Pour le moment, il est difficile de savoir quand la situation permettra de se retrouver comme nous l'avions fait en 2019, en grand nombre et même en famille -puisque un certain nombre d'enfants se sont mobilisés contre les projets de décharges-. Nous serions d'ailleurs heureux d'accueillir de nouveaux membres dans notre association et au Comité.

Nous souhaitons donc, par le biais de ce bulletin d'information, faire le point sur les démarches que nous avons engagées dans notre lutte en faveur de la préservation de notre qualité de vie et les intérêts de notre commune :

Décharge de type A :

1 – Le 20 juin 2019, de nombreux habitants ont assisté à une séance publique qui a rempli la salle communale. Certains ont pu s'exprimer et nombreux sont ceux qui ont constaté que les engagements pris en 2016 par les autorités cantonales, représentées par le GESDEC à cette séance, n'étaient plus du tout respectés. Le débat a été vif. Le fossé entre les attentes des Collésien.ne.s et Bossiotes et l'administration cantonale est apparu au grand jour. Les autorités communales tant de Collex-Bossy que de Bellevue ont pu aussi relever le bien-fondé de l'alerte portée par l'ASICB&E.

2 – en octobre 2019, nous sommes intervenus auprès de la Commission des Pétitions pour corriger les contrevérités émises par les porteurs du projet de décharge. Notre réponse a été transmise à l'exécutif et aux députés du Grand Conseil.

3 – le 22 novembre 2019, notre pétition est passée à nouveau au vote du Grand Conseil. Nous étions très inquiets car il était possible qu'elle soit classée sans suite compte tenu des mensonges des porteurs de projet auprès de la Commission des Pétitions et de la confusion que ces déclarations apportaient dans le débat. Nous avons donc entrepris d'informer par mail tous les députés et par téléphone les chefs de partis. Ils nous ont véritablement entendus puisque finalement, par 72 voix sur 90, ils ont voté pour le renvoi du projet au Conseil d'Etat ! Quelle joie d'atteindre un tel résultat obligeant les autorités cantonales à revoir le projet !

4 – Notre joie fut néanmoins de courte durée, car nous avons appris le 10 décembre 2019 que l'enquête publique allait être lancée malgré tout le 12 décembre. Nous avons jusqu'au 27 janvier 2020 pour s'approprier ce document et rédiger nos observations-oppositions, la pétition et le projet suivant dorénavant des « vies parallèles ».

5 – Nous nous sommes donc attelés à nouveau à la tâche pendant que des affiches fleurissaient chez les uns et les autres, nos membres et nos sympathisants. Les enfants aussi ont fait preuve de beaucoup d'intérêt et de créativité.

6 – L'analyse du dossier d'enquête publique a vite montré que les porteurs de projet étaient restés sur la même idée depuis le départ, depuis 2016 ou même bien avant selon la réaction du représentant d'Ecotec. Nous y avons consacré de nombreuses heures de travail et trouvé de multiples contradictions et contre-vérités, des données manipulées pour soutenir le projet et entretenir la confusion, des atteintes avérées à l'environnement et un « oubli retentissant » des nuisances liées à l'aéroport et au trafic pendulaire qui encombre le secteur du Crest-d'El. Me Borgeaud,



avocat reconnu de la place de Genève, a accepté de soutenir notre action et de représenter nos intérêts auprès de l'Etat de Genève.

7 – Nous avons organisé une deuxième séance publique le 23 janvier 2020, à la fois pour informer de notre action et pour recueillir un maximum de signatures à joindre aux observations préparées par Me. Borgeaud. Les actions d'information et d'obtention de signatures se sont déroulées tout au long du week-end, jusqu'en France voisine forcément affectée par le projet eu égard à sa proximité de la frontière. Finalement, ce sont 748 signatures qui ont accompagné le dossier d'observations déposé par Me. Borgeaud auprès du GESDEC le 27 janvier 2020.

8 – Dès novembre 2019, nous souhaitions rencontrer le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers, mais celui-ci a décliné au motif que l'enquête publique était en cours. Ensuite et alors que nous pensions le relancer, la situation sanitaire et le confinement nous a obligés à surseoir temporairement à cette action. Selon l'évolution de la situation, nous demanderons à nouveau une entrevue.

9 – Juste avant ce confinement, nous avons eu la grande satisfaction de voir les Conseils Communaux de Collex- Bossy et de Bellevue marquer à l'unanimité leur préavis défavorable au projet de décharge PZD 01-2016 (tel que présenté à l'enquête publique).

Décharge de type D:

Notre association ne fait malheureusement pas partie du Comité de pilotage qui accompagne le Canton dans les réflexions autour de la pertinence de créer une nouvelle décharge de ce type ni, surtout, sur le choix de son futur emplacement. Cependant, nous suivons de très prêt l'évolution de ce projet et les risques qu'il comporte pour notre Commune.

Ainsi, le Comité de votre association a accueilli avec soulagement les avancées techniques opérées dans le traitement de ces déchets par les divers services de l'Etat et qui sont désormais capables de traiter 75 % des volumes. Cependant et face au risque toujours présent de l'ouverture d'une nouvelle décharge de type D sur le territoire communal, nous restons vigilants et nous nous engageons à continuer de vous tenir informés de toute nouvelle évolution.

Vous l'avez donc compris chers voisins, à l'heure qu'il est, nous sommes dans l'expectative de nouveaux événements, et restons vigilants face à ces deux projets de décharges qui représentent une menace importante, non seulement pour les riverains directs, mais aussi pour nous tous !

Dans ce combat inégal face aux services de l'Etat, nous avons besoin de vous. Rejoignez-nous et soutenez notre lutte pour un cadre de vie respectueux de l'environnement et mieux protégé face aux multiples sources de pollution et de nuisances.

Devenez membre de l'Association de sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy & ses environs. (Cotisation individuelle 20 CHF – Famille 30 CHF).



ASICB&E
c/o Corinne SERY
Route des Fayards 85
1239 Collex-Bossy
www.asicbe.ch - info@asicbe.ch

